



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ★

À destination des assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants

Accueillir, informer,
orienter et animer

gratuit
itinérant

www.vie-et-boulogne.fr



Le RAM un service pour

Les parents, qui propose :

- ★ une information sur les modes d'accueil existants,
- ★ les coordonnées des assistant(e)s maternel(le)s de chaque commune et leurs disponibilités,
- ★ une information sur les démarches administratives et aides financières,
- ★ un accompagnement dans votre fonction d'employeur (droits, devoirs, contrat de travail, bulletin de salaire...).
- ★ une écoute et un accompagnement concernant l'accueil et le développement de votre enfant.



Les enfants, qui propose

3 mois
à
4 ans

- ★ des matinées d'éveil sous la présence bienveillante de leur assistant(e) maternel(le),
- ★ pour jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant l'autre avec des règles de vie partagées et communes.



Les assistant(e)s maternel(le)s, qui propose

- ★ une information sur la profession d'assistant(e)s maternel(le)s (statuts, droits et obligations),
- ★ une diffusion de vos disponibilités d'accueil aux parents et futurs parents,
- ★ un soutien dans le domaine de l'éducation (accompagnement dans vos interrogations sur l'enfant, soirées à thèmes, conférences...),
- ★ un espace d'échange et de rencontre avec vos collègues,
- ★ des animations avec les enfants qui vous sont confiés (matinées d'éveil, spectacles, sorties...),
- ★ un espace de médiation parents/assistant(e)s maternel(le)s.



Les matinées éveil

le principe

Les matinées éveil ont lieu sur chaque commune, le matin de 9 h 45 à 12 h.

Un calendrier trimestriel (avec les dates et lieux) est diffusé à l'ensemble des assistant(e)s maternel(le)s.

S'inscrire

★ 1^{ère} étape

Pré-inscription des assistant(e)s maternel(le)s (avant une date limite).
Coupon à remplir et à retourner par mail, courrier ou coupon en ligne sur www.vie-et-boulogne.fr

★ 2^e étape

Validation et confirmation des inscriptions par les animatrices RAM au plus tard 2 semaines avant le début du trimestre.

Votre contact



En savoir +



Par téléphone :

02 51 31 93 18

Chaque après-midi de 13 h 30 à 17 h 15 (sauf le jeudi)



Sur rendez-vous :

Communauté de communes Vie et Boulogne

(En cas de nécessité, rendez-vous possible au sein de votre commune)



En ligne sur le site internet, retrouvez :

- **des informations de 1^{er} niveau** pour les parents employeurs,
- **des démarches en ligne** pour les assistant(e)s maternel(le)s, (inscription matinées d'éveil, fiche de disponibilité...)
- **le calendrier du RAM** (dates et lieux des matinées d'éveil, temps forts et événements...).